



Virement frauduleux usurpation

Par Vi, le **27/06/2025** à **16:37**

Bonjour,

J'ai fait une commande de sacs de granulés (une palette et demi) pour un montant de 517 euros. Lors du règlement de ma commande, j'avais un RIB ppur effectuer le virement. J'ai enregistré ce RIB sur mon compte et j'ai procédé à la transaction. Malheureusement je n'ai pas été livrée, j'ai appelé la société et la personne que j'ai eu au telephone m'a informé que leur nom d'entreprise a été usurpé. Les arnaqueurs ont créé un site internet, et énormément de gens se sont fait avoir.

J'ai contacté ma banque qui fait une demande de retour de fonds mais j'ai peur que ça n'aboutisse pas. Puis-je avoir un autre recours avec l'assurance de ma banque? car ceux-ci me disent que comme j'ai enregistré le RIB et procédé au virement, ils ne peuvent rien faire. Est-ce le cas ou y a t'il une négligence de sécurité et de verification par rapport au RIB du destinataire?

Merci de votre aide